
APPEL A CONSULTANCE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR L'OFFRE DE SOINS ET LES BARRIERES D'ACCES A LA PREVENTION ET A LA PRISE EN CHARGE DES GROSSESSES NON DESIREES EN TUNISIE

Lieu	24 régions (Tunisie)
Date de début	Septembre 2024
Date de fin	Décembre 2024
Type de contrat	Consultation nationale ou internationale
Langue	Français
Nombre de jours	40

1. Contexte de la mission

La Santé et Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR) sont un élément essentiel de la couverture sanitaire universelle et sont nécessaires pour mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes et des filles.

Une étude publiée par L'Institut Guttmacher, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Programme spécial de recherche en reproduction humaine des Nations Unies (HRP) a mis en lumière des disparités majeures dans l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive en analysant les taux de grossesses non désirées et d'avortement dans 150 pays.¹

Au cours des dernières décennies, la Tunisie a enregistré des progrès indéniables dans l'amélioration de l'état de santé de la population, notamment en matière de réduction de la mortalité maternelle infantile et néo natale. Mais en dépit de ces progrès, les indicateurs de planification familiale ont accusé une baisse assez marquée entre 2012 et 2018, avec notamment un fléchissement de la prévalence contraceptive durant cette période de 12% (de 62.5% à 50.7%) à l'échelle nationale.² Les besoins non satisfaits en matière de contraception étaient ainsi de 19,9% en 2018 puis de 16,1% en 2023 à l'échelle nationale avec une proportion

¹ [Country-specific estimates of unintended pregnancy and abortion incidence: a global comparative analysis of levels in 2015–2019 \(bmj.com\)](#)

² [rapport sante plan 2021-2030-web.pdf \(unfpa.org\)](#)

plus élevée enregistrée dans la région du Sud-Est (23,4%).³La tranche d'âge des 20-24 ans est celle qui connaît la prévalence contraceptive la plus faible sachant que peu de données sont disponibles sur la prévalence contraceptive des moins de vingt ans.

En matière d'accès à des soins complets d'avortement, la Tunisie dispose d'un cadre légal plutôt avancé en comparaison avec d'autres pays de la région avec une loi datant de 1973 qui autorise l'avortement au cours des trois premiers mois de grossesse et au-delà dans les cas où la santé de la femme ou du fœtus est en danger.

Malgré un Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive (PNSSR) 2020-2030 plutôt avancé et des efforts fournis par le gouvernement tunisien en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, de nombreuses barrières d'accès existent notamment en matière de prévention et de prise en charge des grossesses non désirées comme le démontre l'étude sur l'accès et la qualité des services de santé sexuelle et reproductive publiée en 2021 par l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP)⁴.

2. Cadre de la mission

Les présents Termes de Référence (TdR) rentrent dans le cadre de la deuxième phase du projet SEHATY, mis en œuvre par Médecins du Monde Belgique et ses partenaires Mourakiboun et CIDEAL, sur l'ensemble du territoire Tunisien. Le projet Sehaty II (2022-2024), s'inscrit dans le cadre du programme d'appui au secteur de la santé « Essaha Aziza » mené par le Ministère de la Santé Tunisien et soutenu par l'Union Européenne.

SEHATY II s'inscrit également dans le cadre des réformes engagées par l'Etat Tunisien, en lien avec les objectifs de la nouvelle Politique Nationale de Santé 2030 (PNS), qui émane du processus de « Dialogue Sociétal » et dont la mise en œuvre tend à réduire les inégalités d'accès aux soins, à recréer une relation de confiance entre le citoyen et les structures de santé, et à garantir la qualité et la sécurité optimale des soins par le biais d'un système de santé plus équitable, inclusif et efficient.

L'objectif général du projet est l'amélioration de la santé de la population, notamment celle des groupes les plus vulnérables, à travers un meilleur accès aux services de santé primaire de qualité et une meilleure connaissance des droits et responsabilités par les communautés locales.

³

<https://www.ins.tn/sites/default/files/2024-02/Livret%20FR%20-%20Re%CC%81cap%20des%20donne%CC%81es%20MICS%202023.pdf>

⁴ [rapport etude serviices ssr cefir 2021.pdf \(unfpa.org\)](#)

Le projet s'organise autour de deux objectifs spécifiques :

- OS1 : Renforcer le pouvoir d'agir des ayants droit (et notamment celui des groupes les plus vulnérables) et des organisations de la société civile (OSC) pour une intervention plus efficace axée sur la santé primaire ;
- OS2 : Promouvoir le dialogue entre la société civile, les élu·e·s et les autres acteurs et actrices publics et privés du secteur de la santé pour des soins de santé primaires inclusifs, accessibles et de qualité, notamment pour les plus vulnérables.

Le projet se déploie spécifiquement autour des thématiques suivantes : les droits et la santé sexuelle et reproductive, avec deux axes transversaux que sont la santé mentale et le soutien psychosocial et l'inclusion.

Le projet accompagne techniquement et financièrement une douzaine d'organisations de la société civile qui implémentent leurs activités sur l'ensemble du territoire tunisien. En parallèle, ces associations mènent un plaidoyer conjoint pour l'accès des jeunes aux droits et à la santé sexuelle et reproductive.

Médecins du Monde développe également un important axe de plaidoyer, au côté de ses partenaires, sur la question de l'accès à l'avortement en Tunisie.

Dans ce cadre, et pour nourrir notre stratégie et nos actions de plaidoyer en la matière, Médecins du Monde recrute un.e consultant.e pour la réalisation d'une étude sur l'offre de soins et les barrières d'accès à la prévention et à la prise en charge des grossesses non désirées en Tunisie.

3. Objectifs de la mission :

- Elaborer une cartographie de l'offre de soins en matière de contraception et de soins complets d'avortement et des acteurs actifs localement sur cette offre de soins ;
 - Réaliser une revue bibliographique sur la prévention et la prise en charge des grossesses non désirées en Tunisie comprenant une analyse du cadre légal et des différentes publications scientifiques
 - Elaborer une analyse des barrières d'accès à la contraception
 - Elaborer une analyse des barrières d'accès à des soins complets d'avortement en se basant sur le parcours de soins
-

-
- Elaborer des recommandations pour la levée de ces barrières d'accès à la prévention et à la prise en charge des grossesses non désirées

Le/la consultant.e devra proposer une méthodologie inclusive prenant en compte les personnes à SOGIECS divers, les personnes en situation de handicap, etc. dans le cadre d'une approche intersectionnelle de la vulnérabilité.

4. Livrables

- Livrable 1 : Une note méthodologique détaillée comprenant les outils de collecte, le chronogramme de la mission ainsi qu'un protocole éthique de la mission
- Livrable 2 : Une revue de la littérature (études, recherches similaires existantes sur l'accès à la contraception et à l'avortement en Tunisie et dans la région MENA)
- Livrable 3 : Un rapport de résumé de cadre légal et institutionnel en Tunisie et dans la région MENA
- Livrable 4 : Une cartographie de l'offre de soins relative à la contraception et aux soins complets d'avortement et des principaux acteurs actifs localement sur cette offre avec une analyse des dynamiques entre eux.
- Livrable 5 : Une étude des barrières d'accès à la contraception et à des soins complets d'avortement dans le parcours patient.e avec des recommandations pour la levée de ces barrières d'accès.

5. Profil recherché et critères d'éligibilité

Les consultant.es devront justifier du profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Master 2 ou équivalent), de préférence en développement, sciences politiques, sciences sociales, sciences juridiques ou dans des domaines apparentés ;
- Un master en santé publique est un atout
- Expérience minimum de 3 ans dans le domaine lié aux prestations demandées notamment la santé et les droits sexuels et reproductifs ;
- Expérience et expertise spécifiques de l'évaluation des barrières d'accès aux services ;
- Expérience en matière de méthodologie de recherche et de collecte de données qualitatives ;
- Avoir une maîtrise parfaite du français ;
- Esprit d'analyse et capacités de synthèse ;
- Excellentes qualités rédactionnelles.
- Connaissance du contexte tunisien

6. Durée et calendrier d'exécution

La mission est prévue pour une durée de 40 jours, entre septembre et décembre 2024.

Date	Phase	Activités principales
Septembre 2024	Phase 1 : Préparation initiale	Réunion de cadrage pour définir les attentes, ajuster la méthodologie et le calendrier
		Rédaction de la note méthodologique détaillée, y compris les outils de collecte, le chronogramme de la mission et le protocole éthique (Livable 1)
Octobre 2024	Phase 2 : Analyse documentaire et contextuelle	Réalisation de la revue de la littérature sur l'accès à la contraception et à l'avortement en Tunisie et dans la région MENA (Livable 2)
		Elaboration d'un résumé du cadre légal et institutionnel en Tunisie et dans la région MENA (Livable 3)
Novembre 2024	Phase 3 : Analyse de l'offre de soins	Réalisation d'une cartographie de l'offre de soins relative à la contraception et aux soins complets d'avortement, incluant une analyse des dynamiques entre les principaux acteurs locaux (Livable 4)
Décembre 2024	Phase 4 : Etude des barrières d'accès et recommandation s	Réalisation de l'étude sur l'étude des barrières d'accès à la contraception et aux soins complets d'avortement dans le parcours patient, formulation des recommandations pour la levée de ces barrières (Livable 5)
Janvier 2025	Phase 5 : Finalisation et restitution	Finalisation des rapports, intégration des recommandations formulées
		Préparation des présentations pour la restitution des résultats

Le/ la consultant pourra proposer un ajustement du calendrier dans sa proposition technique et en détailler les étapes.

7. Comment postuler

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de bien vouloir adresser un dossier de soumission avant **le jeudi 25 juillet 2024** à l'adresse e-mail suivante : recrut.mdm.tunisie@gmail.com en précisant « **SEHATY - Etude Prévention et prise en charge des grossesses non désirées** » en objet du mail.

Le dossier de soumission doit comprendre :

Une offre technique comprenant :

- Une note méthodologique avec le nombre de jours nécessaires à l'accomplissement de la mission (nombre de jours travaillés), le calendrier et les choix des approches, méthodes et outils du travail.
- Un CV actualisé et détaillé avec 3 références.

Une offre financière comprenant :

- Une proposition financière détaillée prenant également en compte les coûts liés à l'organisation de la mission (frais de déplacements, perdiem, logement etc.). Votre offre doit contenir le montant HTVA* ainsi que le pourcentage de retenue à la source.

*Le projet Sehaty est exonéré de TVA.

8. Critères de sélection de l'expert.e

L'offre de l'expert.e sera évaluée suivant les critères suivants :

	Max	Score
Offre technique (80% de la note)		
Méthodologie proposée	40	
Compréhension de la mission et clarté, structuration et cohérence de la méthodologie proposée	5	
Qualité de l'approche méthodologique proposée	25	
Qualité du plan de travail proposé	10	
Expert/expertise	40	
Pertinence du profil et de l'expérience de la/ du/ des consultant.es	15	
Expérience professionnelle	15	
Référence de mission similaire	10	
Offre financière (20% de la note)	20	
Score global	100	

Seul.e.s les candidat.e.s retenu.e.s seront contacté.e.s.

Nous nous réservons la possibilité de finaliser un recrutement avant la date de clôture de réception des candidatures. Nous vous informons que les données vous concernant sont informatisées, elles seront traitées de façon confidentielle.